



GUIDE DU PARENT

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2023

VILLE DE 
BEAUCEVILLE

Table des matières

Le camp de jour : mission, objectifs et durée	2
Thème de l'été 2023 et fonctionnement des groupes.....	3
Lieu du camp : Emplacement, départ et accueil	4
Le contrôle des départs à la fin de la journée	5
Heures d'arrivée, de départs et frais de retards	6
Sorties	7
Habillement	8
Boîte à lunch et équipement nécessaire pour une journée	9
Allergies et médicaments	10
Baignade	11
La maternelle 4 ans au camp de jour	12
NOUVEAUTÉ : Les profils	13
Le service d'accompagnement particulier	14
Cours de natation	15
Code de vie	16
Mesures disciplinaire	17
La formation du personnel par rapport à la sécurité	18
Inscription, paiement et annulation	19
Reçu d'impôt, absence et autorisation photo	20
Conclusion	21

Le camp de jour

Notre mission :

Permettre aux jeunes de Beauceville et des municipalités environnantes âgées de 5 à 12 ans de vivre des activités estivales récréatives, diversifiées, stimulantes et sécuritaires dans le respect et la convivialité !

Nos objectifs :

- Offrir des activités sportives, artistiques, récréatives et socioéducatives;
- Offrir un cadre de loisir sécuritaire et de qualité;
- Contribuer au développement de l'autonomie et de l'estime de soi;
- Promouvoir les saines habitudes de vie.

Durée du camp :

Du 26 juin au 11 août 2023, du lundi au vendredi !

Pour le camp régulier, l'arrivée est à 8h30 et le départ à 16h00 (maximum) !
Si vous avez choisi de prendre également le service de garde, la journée est allongée de 7h00 à 17h00 du lundi au jeudi et de 7h00 à 16h00 le vendredi !
Prendre note que le camp de jour sera fermé le vendredi le 4 août (lendemain du camping de nuit).



Nous avons une page **Facebook** dans le but de vous tenir informé de tout changement durant l'été.

Nous vous encourageons à nous suivre sur la page :

Camp de jour Ville de Beauceville



Thème de l'été 2023



Nous sommes heureux de vous annoncer que cet été, au camp de jour de Beauceville, ce sera vraiment magique!

Effectivement, le thème de l'été 2023 est : **UN ÉTÉ MAGIQUE !**

Le magicien d'Oz est venu se confier aux animateurs du camp de jour de Beauceville! La fée Clochette a fait une vraie gaffe! Elle a essayé un nouveau sort et maintenant plusieurs personnages de conte se sont évadés du monde imaginaire. Toutefois, il n'a pas assez de magie à lui seul pour rassembler les personnages qui se sont perdus dans la Ville de Beauceville! Il a besoin d'enfants courageux pour l'aider dans sa mission. Pour cela, il est même prêt à nous partager ses plus grands secrets de magie!

Acceptes-tu de nous accompagner dans cette quête féérique?

Fonctionnement des groupes :

Cette année, tous les groupes au camp de jour seront des groupes mixtes, de la maternelle 4 ans jusqu'à nos groupes profils (enfants de 3e année et plus*).

* Pour plus d'informations sur les groupes profils, rendez-vous à la page 13.

Les enfants prendrons connaissance des personnes qui sont dans leur groupe et rencontrerons leur animateur lors de la première journée du camp de jour, soit le 26 juin 2023.

Lieu du camp de jour

Emplacement :

Le quartier général du camp de jour se situe cet été à l'école-Monseigneur-de-Laval !

Les animateurs et les enfants utiliseront également plusieurs plateaux de loisirs dans la ville : l'École de Léry, l'Île Ronde, la Piscine Yvan-Cliche, terrains de tennis, de balles molles et de soccer, sentiers de plein air (boisé sud et nord), gymnase de l'école de Léry et plus encore!

L'arrivée et le départ au camp de jour

L'accueil et le départ des enfants se feront du côté l'école Monseigneur-de-Laval (secteur des maternelles), accessible par la 15e Avenue (à partir de la 107e Rue).

Une table d'accueil sera aménagée à l'entrée de l'école et il sera demandé aux parents de se présenter à la table lors de l'accueil et du départ.



Le contrôle des départs à la fin de la journée

Le départ des enfants est contrôlé de la façon suivante afin d'éviter de malheureuses situations:

- À 16h00, la personne qui viendra chercher votre enfant doit se présenter à la table des présences à l'École Mrg-De-Laval et attendre qu'une des coordonnatrice vérifie si elle est bel et bien autorisée à venir les chercher.
- Les personnes autorisées à venir chercher votre enfant sont seulement celles que vous aurez inscrites sur la fiche d'inscription. Si une autre personne que celles inscrites sur la fiche d'inscription doit venir chercher vos enfants, vous devez nous en aviser, sinon nous refuserons de laisser partir vos enfants avec cette personne, et ce, même si vos enfants la connaissent très bien.
- Vos enfants seront autorisés à partir à pied ou à bicyclette à 16h00 seulement si vous l'avez indiqué sur la fiche d'inscription. Ils devront, avant de partir, signifier leur départ à l'une des coordonnatrice à la table des présences.



Heure d'arrivée, de départ et frais de retard

L'arrivée..



Avec service de garde : dès 7h00 AM

Sans service de garde : dès 8h30 AM

Attention! Nous ne prendrons aucun enfant sous notre charge avant 7h00 AM. Jusqu'à 7h00, vos enfants sont sous votre responsabilité !

Si vous arrivez passé 9h00, le groupe de votre enfant peut être dans un différent lieu que l'École Mrg-De-Laval, dépendamment des activités prévues par son animateur. Il est de la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant soit bien dans son groupe avant de quitter et que sa présence soit prise par son animateur.

Vous pouvez vous référer au tableau des lieux dans l'entrée de l'École Mrg-De-Laval pour savoir où se trouve le groupe de votre enfant, ou demander où se trouve le groupe à un autre animateur.

Le départ

Avec service de garde : départ au maximum à 17h00 du lundi au jeudi et à 16h00 le vendredi

Sans service de garde : départ au maximum à 16h00

** Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde et qu'il est présent avant 8h30, des frais de 5\$ par tranche de 15 minutes vous seront facturés. Les mêmes frais vous seront facturés si vous venez chercher votre enfant après 16h00 (inscription sans SS) ou après 17h00 du lundi au jeudi (inscription avec SS).

Sorties

Pendant l'été, votre enfant aura la chance de faire des sorties à l'extérieur du camp de jour. Cette année, toutes les sorties sont incluses dans le prix du camp de jour. Il est à noter que les activités comme le camping et la kermesse ne sont pas considérées comme des sorties puisque nous ne sortons pas du camp de jour. Pour les détails des activités, voir la programmation des activités et sorties de l'été 2023 (disponible sur la page Facebook du **Camp de jour Ville de Beauceville** dès la fin avril).

Lors des sorties, tous les enfants doivent obligatoirement porter leur chandail de camp de jour que nous leur aurons fournis en début d'été. Celui-ci permet de faciliter l'identification des enfants sur les lieux de l'activité. De plus, le matériel nécessaire pour les sorties est le même que lors des journées habituelles (Voir la section *Habillement*).

Notez que, lors des sorties, le départ en autobus s'effectuent à 9h00 du côté de l'école Monseigneur-de-Laval. Pour éviter les retards, nous vous conseillons d'arriver, au plus tard, entre 8h30 et 8h45.



Habillement

Habillement et accessoires suggérés



Tous les enfants pratiqueront plusieurs activités à l'extérieure, que ce soit une journée ensoleillée ou une journée plus fraîche ! Il faut donc prévoir des vêtements en fonction de la température :

- Chandail à manches courtes
- Vêtements de sports
- Coton ouaté ou chandail à manches longues au besoin
- Chapeau et casquette
- Des vêtements de rechange sont conseillés (surtout pour les jeunes enfants) en cas de pépin

Choix des chaussures !



Au camp de jour, on bouge ! Et on bouge beaucoup ! Il est donc obligatoire pour la sécurité des enfants qu'ils soient bien chaussés:

- Espadrilles fermées

! Prière d'identifier TOUT le matériel de votre enfant. Ce petit geste pourrait vous éviter bien des recherches dans les objets perdus.

Ce qui est interdit!



- Jupes et robes
- Sandales de type «gougoune» et « Crocs »
- Vêtements aux messages négatifs (allusions à l'alcool, aux drogues, à des obscènes ou violents)
- Chandails courts (bedaine)

Boîte à lunch et équipement nécessaire pour une journée

Quoi avoir dans le sac à dos ?



- Repas froid
- 2 collations
- Maillot, serviette et casque de bain
- Crème solaire
- Gourde/ bouteille d'eau
- Chandail plus chaud

Dîner et collations

Comme les enfants sont appelés à dîner dehors, nous vous demandons de bien vouloir préparer des **repas froids ou dans un thermos**.

Comme vos enfants participeront à une grande variété d'activités, il est primordial que vous leur fournissiez de quoi tenir durant toute la journée :



- Une bouteille d'eau froide
- De bonnes collations santé et un repas principal
- Utilisez un « ICE PACK » pour garder le lunch de votre enfant au frais (aucune boîte à lunch ne pourra être réfrigérée).
- Pas de contenant en verre (la sécurité avant tout).

Aucun partage de nourriture n'est autorisé en raison des allergies alimentaires. **Il est aussi interdit d'apporter des aliments contenant des noix ou des arachides.** Si un enfant a un repas ou une collation contenant des traces de noix ou d'arachides, nous nous réservons le droit de jeter ce dernier sans préavis. Si nous devons remplacer le repas de votre enfant, une facture vous sera donnée.



Prière d'identifier TOUT le matériel de votre enfant. Ce petit geste pourrait vous éviter bien des recherches dans les objets perdus.

Allergies et médicaments

Allergies



Les animateurs sont au courant des maladies, allergies ou particularités que votre enfant pourrait avoir, **si vous l'avez indiqué sur le formulaire d'inscription**. Donc, si votre enfant souffre d'une allergie, il est impératif de le mentionner !

À noter pour tous : Il est interdit d'apporter des aliments contenant des noix ou des arachides au camp de jour. Si un enfant a un repas ou une collation contenant des traces de noix ou d'arachides, nous nous réservons le droit de jeter ce dernier sans préavis. Si nous devons alors remplacer le repas de votre enfant, une facture vous sera donnée.

Médicaments



Si nous devons administrer un quelconque médicament à votre enfant, vous devez remplir une fiche spéciale nous autorisant à le faire. Vous allez remplir cette fiche lors de votre inscription dans notre service.

Il est à noter que seul l'animateur de votre enfant et les responsables du camp de jour peuvent administrer la médication à un enfant. Si votre enfant doit prendre des médicaments quelconques dans la journée, il est donc obligatoire d'en faire part aux responsables du camp de jour !

Baignade

Baignade et jeux d'eau



Chaque semaine, tous les enfants inscrits au camp de jour auront la chance d'aller à la piscine Yvan-Cliche pour de la baignade. Le port du **casque de bain est obligatoire**. Notez qu'il n'y a aucun prêt de casque de bain à la piscine Yvan-Cliche. Des casques sont en vente au coût de 6.50\$.

VFI obligatoire : maternelle, 1ère année et autres exceptions

Pour des raisons de sécurité, tous les enfants de maternelle et de 1ère année doivent porter une veste de flottaison à la piscine. De plus, les sauveteurs ont autorité pour faire porter une veste de flottaison à un enfant plus âgé qui ne démontrerait pas un niveau de natation adéquat.

Horaire de la baignade

Deux jours par semaine, les enfants vivront une baignade d'environ 45 à 60 minutes. Vous serez informé des heures de baignade de vos enfants lors de la première semaine du camp de jour.





La maternelle 4 ans au camp de jour

Notre camp de jour est heureux d'accueillir les enfants ayant complété leur maternelle 4 ans. Notez que le service de camp de jour pour ce groupe d'âge est réservé aux enfants fréquentant l'école de Léry-Mgr-de-Laval.

Vêtements de rechange

Certains enfants à cet âge peuvent parfois s'échapper et mouiller leurs vêtements. Il est demandé d'avoir dans leur sac des vêtements de rechange ainsi qu'un sac de plastique pour y déposer le linge souillé.



Sieste et jeux calmes

Chaque groupe d'enfants de maternelle 4 ans aura à l'horaire un moment de jeu calme (casse-tête, regarder un livre, etc.) ou de sieste en après-midi afin de respecter les besoins des enfants. Nous vous suggérons de fournir un petit coussin ou un oreiller à votre enfant.



Les profils

Nous sommes heureux de vous annoncer le retour des profils au camp de Jour de Beauceville. Lorsque vous allez inscrire votre enfant, s'il a complété sa **3e année et plus**, vous devrez choisir le profil qui correspond le mieux à ses champs d'intérêts et ses passions. Il est important de choisir avec votre enfant le profil qui l'intéresse le plus afin qu'il puisse profiter au maximum des activités tout l'été. Il est à noter que si nous remarquons que votre enfant devrait se retrouver dans un autre groupe profil, nous nous réservons le droit de faire des transferts de groupes.

**** LES TROIS GROUPES PROFILS SONT DES GROUPES MIXTES.**

1 - Profil sportif



Ce profil est parfait pour votre enfant s'il désire bouger et essayer différents sports tout l'été. Dans ce profil, les enfants pourront pratiquer une panoplie d'activités sportives, telles que le soccer, le baseball, le hockey, le kin-ball, le tennis, le volley-ball, le basketball, le vélo, etc.

Bien que l'accent soit davantage sur les sports, les enfants dans ce profil feront aussi des activités artistiques, scientifiques et coopératives durant l'été.

2 - Profil scientifique et explorateur



Ce profil est parfait pour votre enfant s'il souhaite faire différentes expériences scientifiques durant l'été et souhaite laisser briller son esprit créateur et innovateur. De plus, les enfants de ce profil feront plusieurs activités différentes aux alentours du site du camp, que ce soit des excursions en forêt, de la construction de cabanes, ou des activités de plein air.

Bien que l'accent soit davantage sur les loisirs scientifiques et exploratifs, les enfants de ce profil feront aussi des activités artistiques, sportives et coopératives durant l'été.

3 - Profil artistique



Ce profil est parfait pour votre enfant s'il désire développer sa créativité par différents activités artistiques stimulantes, telles que le théâtre, l'improvisation, les arts plastiques, la cuisine, la danse, etc.

Bien que l'accent soit d'avantage sur les loisirs artistiques, les enfants dans se profil feront aussi des activités scientifiques, sportives et coopératives durant l'été.

Le service d'accompagnement particulier

Le camp de jour de Beauceville offre un service en accompagnement pour les enfants âgés entre 5 à 12 ans qui présentent une déficience physique ou intellectuelle légère et/ou un trouble de comportement.

Ce service s'adresse aux enfants qui requièrent une attention particulière et/ou un encadrement particulier pour participer aux activités proposées.

Les parents doivent faire la demande de ce service lors de l'inscription de leur enfant. De plus, il est à noter que le nombre de places est limité et que la participation d'un enfant dans le passé ne lui garantit pas une place maintenant ou ultérieurement.



Cours de natation



Pour les enfants inscrits à des cours de natation durant les heures du camp de jour.

Durant les heures du camp de jour, soit entre 8h30 et 16h00, si votre enfant est inscrit à des cours de natation, les animateurs pourront s'assurer du déplacement de votre enfant jusqu'à la piscine Yvan-Cliche. En dehors de ces périodes, les parents seront toutefois responsables des déplacements de leurs enfants.

Lorsque vous aller porter votre enfant directement à la Piscine Yvan-Cliche avant son cours de natation et que vous souhaitez qu'il rejoigne son groupe ensuite pour le reste de la journée, vous devez obligatoirement aviser les coordonatrices soit le matin même ou la veille du cours. De cette façon, l'animateur du groupe de votre enfant sera avisé qu'il doit aller le chercher après son cours. Si la présence de votre enfant n'est pas confirmée aux coordonatrice, nous prendrons en considération que votre enfant est absent pour la journée.

Code de vie



Le code de vie a pour objectif de permettre à tous et chacun de se développer de façon harmonieuse dans un environnement social et physique sécurisant. Ces règles s'appliquent à tous : enfants, parents et membres du personnel.

Respect des autres enfants

- J'utilise un langage respectueux
- Mon attitude est respectueuse des autres enfants
- Je n'insulte pas et ne me moque pas des autres
- J'évite tous les types de bousculades

Respect des animateurs et des sauveteurs

- Je suis attentif aux consignes qui me sont données et je les applique
- Je participe de façon positive aux activités proposées

Respect de mon environnement et du matériel

- J'utilise correctement le matériel qui m'est prêté
- Je prends soin de mes effets personnels et de ceux des autres
- Je dépose les déchets dans les poubelles
- Je respecte la nature qui m'entoure

Il est interdit de :

- Blasphémer (sacrer)
- Être arrogant envers les animateurs
- Me sauver (fugue)
- Tirer des roches ou autres objets
- D'apporter des jouets et/ou des jeux électroniques de la maison
- Être un leader négatif (attitude négative)



IMPORTANT: Les situations de violence et d'intimidation ne seront pas tolérées au camp de jour!



Mesures disciplinaires

Un non respect du code de vie de la part d'un enfant amènera des conséquences en lien avec le geste posé. Notez que les conséquences seront graduelles et peuvent mener jusqu'à une suspension temporaire ou jusqu'à une expulsion définitive du camp de jour, selon la nature des gestes posés.

Ainsi, dans le cas où un enfant enfreint le Code de vie :

1. Les parents sont avisés de la situation;
2. Premier avis disciplinaire écrit;
3. Deuxième avis disciplinaire écrit + exclusion de 2 à 5 jours (sans remboursement)
4. Exclusion de l'enfant pour le reste de l'été

En cas d'exclusion pour le reste de l'été, les procédures de remboursement de la Ville de Beauceville prévoit que 80% du montant des services restants non utilisés dès la date d'exclusion sera remboursé.

En tout temps, un enfant présentant un comportement inadéquat peut se voir refuser la participation à une activité spéciale. Selon la gravité du problème, certaines mesures disciplinaires peuvent être accélérées.

Le but de ses mesures est de permettre à l'ensemble des participants de passer un bel été en profitant au maximum des activités et de pouvoir s'amuser en toute sécurité.



Formation du personnel par rapport à la sécurité

Tous nos animateurs possèdent une **formation en secourisme** et portent toujours sur eux (ou à proximité) une **trousse de premiers soins et une radio portative**. Ils peuvent rejoindre les coordonnatrices en tout temps, et ce, peu importe où ils se trouvent sur le site du camp de jour.

De plus, nos animateurs ont suivi une **formation en animation** qui répond aux exigences élevées du milieu du loisir et du sport (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) visant à assurer la sécurité et la qualité de l'animation de groupes de jeunes de 5 à 17 ans.

Les animateurs sont au courant des maladies, allergies ou particularités que votre enfant pourrait avoir, ***si vous l'avez indiqué sur le formulaire d'inscription***. Si nous devons administrer un quelconque médicament à votre enfant, vous devez remplir une fiche spéciale nous autorisant à le faire. Vous allez remplir cette fiche lors de votre inscription dans notre service.

À la piscine, en plus des animateurs, vos enfants sont surveillés par des professionnels de la sécurité aquatique, soit les surveillants sauveteurs de la ville de Beauceville qui sont formés par la Société de Sauvetage.



Inscription, paiement et annulation

L'inscription au camp de jour est obligatoire pour y participer. Les animateurs ne sont pas responsables des inscriptions. La Ville refusera l'accès aux personnes non inscrites.

Les inscriptions se font uniquement à la semaine ou pour l'été complet.

Paielement

Le paiement doit être complété au plus tard le 26 juin 2023. Veuillez prendre note que si le paiement n'est pas complété lors de la première journée de camp de jour, la Ville se réserve le droit d'annuler l'inscription ou de refuser l'accès au camp de jour jusqu'au paiement complet de l'inscription.

Annulation et demande de remboursement

Toute demande de remboursement doit se faire par écrit, que ce soit par courriel à reservation@ville.beauceville.qc.ca ou en personne au Centre des loisirs Sogetel situé au 109, 125e rue.

Annulation par le participant

Le Service des loisirs et parcs s'engage, pour l'annulation d'une activité faite par le participant, à rembourser les frais d'inscription. Les remboursements pour l'annulation d'une activité s'effectuent ainsi :

1. Avant la fin de la période d'inscription : la totalité du montant sera remboursée.
2. Après la fin de la période d'inscription : l'inscription sera remboursée au prorata de l'utilisation et des frais d'administration de 20% seront retenus sur le montant total de l'inscription.

Annulation par le participant - force majeure

Si la personne inscrite est dans l'incapacité de participer aux activités pour des raisons de santé ou en raison d'un déménagement (attestation médicale ou preuve de résidence à l'appui), le remboursement se fera au prorata de l'utilisation, sans facturation des frais d'administration.

Annulation par la Ville

Si la Ville annule l'inscription d'un participant pour des raisons disciplinaires, l'inscription sera remboursée au prorata de l'utilisation et des frais d'administration de 20% seront retenus sur le montant total de l'inscription.

Si la Ville annule une activité en raison de force majeure, l'inscription sera remboursée au prorata de l'utilisation, sans frais d'administration.

REÇU D'IMPÔT

Un reçu d'impôt (Relevé 24) sera disponible sur la plateforme Sports-Plus au mois de février de l'année suivante; celui-ci servira lors de votre déclaration d'impôt. Pour y avoir accès, connectez-vous à votre "Dossier familial" sur notre plate-forme d'inscription, allez dans "Mon dossier" puis cliquez sur "Reçus d'impôt/dons".

Notez qu'un courriel est envoyé à l'adresse courriel inscrite au dossier pour annoncer la disponibilité des reçus d'impôt sur la plateforme d'inscription.

Nous devons avoir le numéro d'assurance sociale de la personne qui paie le service pour émettre le reçu d'impôt. Vous pouvez modifier celui-ci en tout temps via la plateforme d'inscription en ligne.

Absence

Veillez noter que nous ne prenons pas en note les absences. Nous ne vous téléphonerons pas si votre enfant n'est pas présent au camp de jour.

Il n'est donc pas nécessaire de nous avertir lors de l'absence de votre enfant, sauf si votre enfant bénéficie du programme d'intégration (accompagnement).

Autorisation photo

Il se peut que nous prenions des photos de votre enfant durant les activités du Camp de Jour.

Ces dernières seront utilisées uniquement à des fins informatives ou publicitaires reliées à notre Camp de Jour ou à des activités jeunesse dans nos publications et documents ainsi que dans des publications régionales de loisirs, s'il y a lieu.

D'ailleurs, nous vous invitons à autoriser l'utilisation de ces photos lors de votre inscription.



Conclusion

Vous avez maintenant toutes les informations nécessaires pour débiter votre expérience au camp de jour d'une belle façon !

Notre équipe d'animation fera tout ce qui est en son pouvoir pour créer un environnement agréable, amusant et sécuritaire pour vos enfants !

Si vous avez des questions concernant le camp de jour, n'hésitez pas à nous contacter par courriel au **tech-loisirs@ville.beauceville.qc.ca** !

L'équipe de gestion du camp de jour

Julie Labonté
Méline Poulin
Justine Bégin

Technicienne en loisirs
Coordonnatrice
Coordonnatrice

